

Le Général Joubert

Il generale Joubert

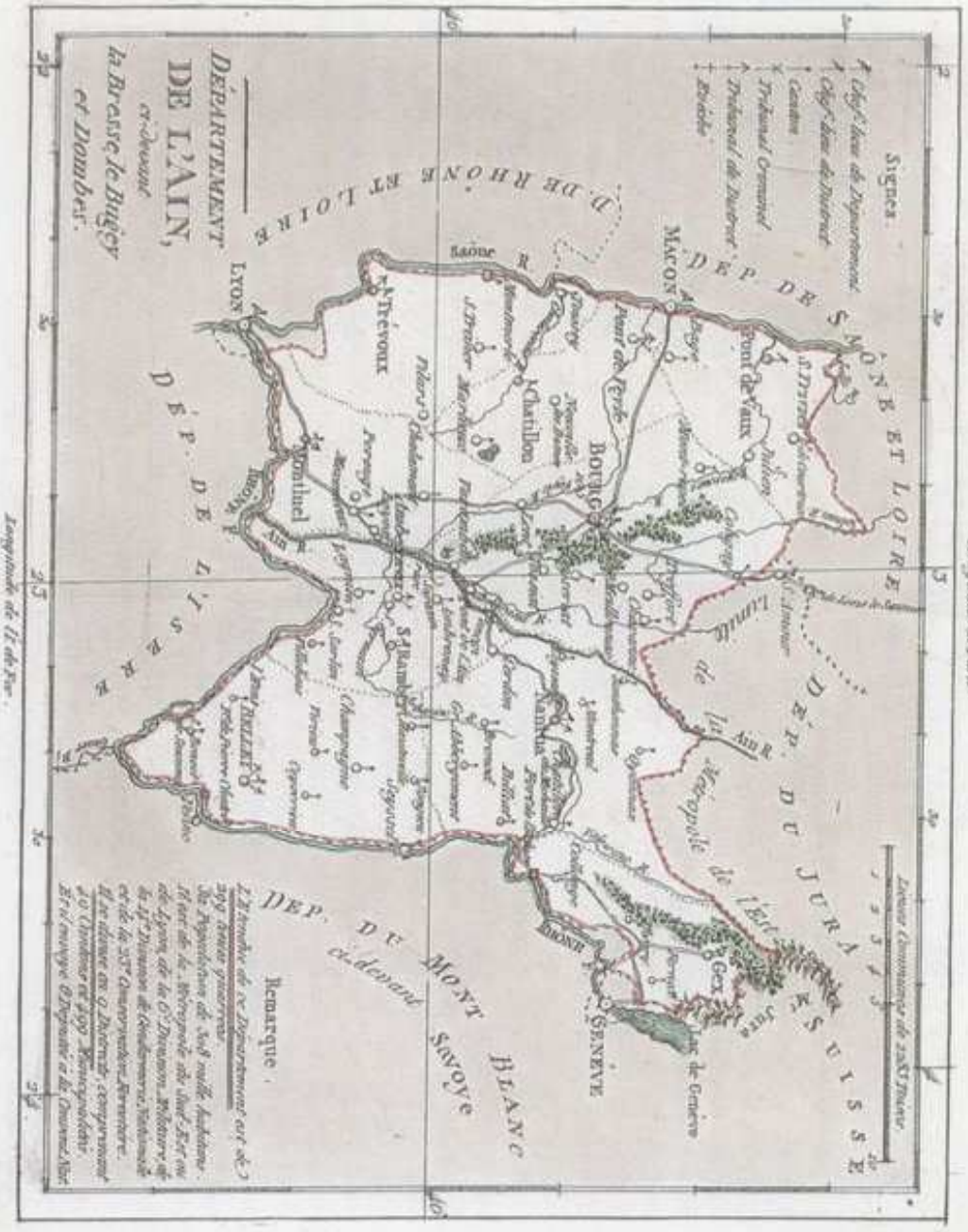


Un héros de la Révolution

Un eroe rivoluzionario

L'Ain et la Révolution

L'Ain e la Rivoluzione



Remarque
 L'arrondissement de ce Département est de 2000 toises carrées.
 Sa population est de 200 mille habitants.
 Il est de la République de la France.
 de Lyon de la G. Division. Histoire de
 la 1^{re} Division de l'Assemblée Nationale
 et de la 2^{de} Division de l'Assemblée Nationale.
 Il se trouve en G. Division, comprenant
 40 Communes en 1792. Républicains
 Et il n'y a que 8 Communes et de l'Assemblée Nationale.

Carte administrative
 du département de l'Ain
 par L. Broix, 1792
 Inv. 2 F. 10008
 Archives Départementales de l'Ain

L'Ain et la Révolution

(1789-1799)



La décennie révolutionnaire marque un changement fondamental de la société française. En effet, cette dernière, par une secousse violente et passionnée, modifie les structures administratives, sociales, politiques et financières dans laquelle elle vivait. Si la Révolution Française débute le 5 mai 1789, ses racines plongent dans les années 1786-1787, dans les pays de l'Ain comme ailleurs.

Dans les campagnes, les seigneurs (propriétaires de terres laïques ou non) font rénover leurs terriers et réclament le paiement de droits oubliés. Cette "aggravation des charges seigneuriales"¹ se fait au détriment des paysans qui jusque-là voyaient leur qualité de vie progresser malgré un coût de la vie toujours plus élevé.

La situation économique s'était améliorée durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Claude-Antoine Bellod, dans son journal, écrit plusieurs fois entre 1770 et 1786 : "Il faisait très bon vivre cette année-là"². Mais plusieurs hivers rudes, qui entraînent une hausse du prix des

céréales nourricières entre 1779 et 1783, et particulièrement en 1788-1789, aggravent la situation du petit peuple. Les récoltes gèlent. La disette guette une population rurale financièrement affaiblie, mais touche particulièrement les journaliers. Cette pauvreté grandissante va de pair avec une crise de la soierie lyonnaise (due à la mort en grand nombre des vers à soie à cause du mauvais temps) qui jette sur les routes de nombreux manouvriers qui se répandent dans les régions productrices de céréales pour mendier.

Dans les villes, la bourgeoisie n'entend plus rester en arrière des places lucratives et honorifiques qui sont détenues par la noblesse. Cette dernière se voit confier toutes les charges intéressantes, ne réservant que de modestes fonctions à une bourgeoisie dont les ambitions sont grandissantes. Elle s'oppose à la noblesse qui se retrouve toute puissante sur le plan politique national grâce à la main-mise sur les Parlements et à l'édit de Ségur en 1781 qui lui réserve les places d'officiers.

Cette bourgeoisie avide de reconnaissance sociale se campe à la veille de 1789 dans des postes juridiques. Beaucoup de bourgeois ont acheté des offices de procureurs du roi aux bailliages de Bourg et de Belley. Les polémiques entre les représentants de ces deux classes prédominantes ne manquent pas, ainsi la constitution du Grand Bailliage de Bourg³ (créé en mai 1788 et constitué de bourgeois) provoque une telle réaction du Parlement de Dijon et de la noblesse qu'il est supprimé en septembre 1788. Les avocats

1 - Abbiateci André, Perdrix Paul in *Les débuts de la Révolution dans les pays de l'Ain (1787-1790)*. Bourg-en-Bresse, 1989, page 43.

2 - *La plume et le rabot*, journal écrit de 1773 à 1828 par Claude-Antoine Bellod. Les Sources de l'Histoire de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 1996.

3 - Ce dernier, créé par le ministre de la justice Lamoignon, est une entité judiciaire qui reçoit des pouvoirs de justice enlevés au Parlement de Dijon et aux seigneurs.

Gauthier des Orcères et Duhamel, de Bourg, publient plusieurs brochures critiquant le gouvernement de Bresse aux mains de la noblesse.

Mais la grande majorité des habitants des villes en cette fin de XVIII^e siècle n'est pas composée de bourgeois à la recherche d'élévation sociale. On y trouve en grand nombre des artisans, des boutiquiers, des domestiques et des ouvriers. Les derniers en général voient d'un œil plutôt indifférent la querelle entre bourgeois et nobles. Pour eux, seuls importent le bien-être de leur famille et le gagne-pain quotidien.

La convocation des États Généraux élève une vague d'enthousiasme dans le tiers-état, elle "satisfait plutôt les esprits éclairés"⁴, dans les futurs pays de l'Ain. Les assemblées des communautés se tiennent du 8 au 18 mars 1789. Celles des bailliages se déroulent le 17 mars pour Belley et le 23 mars pour Bourg où l'on rédige un cahier de doléances commun aux trois ordres,⁵ cas semble-t-il unique en France. Pour les autres bailliages, les cahiers sont rédigés "normalement", un pour chacun des trois ordres. Dans ces cahiers, la noblesse garde l'idée d'un pouvoir royal fort, tandis que le tiers ne lui accorde que le pouvoir exécutif. Dans les doléances, la centralisation monarchique est critiquée. Dans plusieurs cahiers apparaît le souhait "d'une nouvelle organisation administrative plus décentralisée".

Les événements du 14 juillet 1789 entraînent à Bourg un bouleversement politique. La municipalité composée jusque-là de sept membres élus par un collège de vingt-trois personnes, est restructurée. Désormais sont admis deux représentants de chaque compagnie, corps et communauté,

4 - H. Pélage, M. Perennet in *La Révolution dans l'Ain 1789-1790*, Ed. Horvath, Le Croisieu, 1989, Page 81.

5 - Archives Départementales de l'Ain.

6 - Pélage, Perennet, page 84.

7 - Cité par E. Dubois in *La Société populaire...*, page 6.

8 - Ibid, page 8.

ainsi que quatre nobles. A l'annonce de la prise de la Bastille, dans les campagnes, quelques attaques se produisent contre les châteaux pour brûler les terniers.

C'est le 25 janvier 1790 que le département de l'Ain est constitué. Cette réunion de "pays" ne se fait pas sans difficultés en raison des divergences et des inimitiés des anciennes provinces. Bourg devient le chef-lieu d'un département complétement. C'est à ce moment que se mettent en place les premières sociétés populaires, sans organisation précise.

En juillet 1790, la constitution civile du clergé est assez bien accueillie dans notre département. Cette dernière place le personnel religieux au même rang que des fonctionnaires d'état. Les prêtres, vicaires, curés et évêques sont élus par les citoyens. Si le clergé du département de l'Ain se montre en majorité favorable à cette constitution civile, il arrive que les prêtres jurés soient parfois rejetés par certaines de leurs ouailles. En effet, beaucoup de femmes restent fidèles à leurs prêtres dits réfractaires.

Au mois de juin 1791, quand l'Assemblée Constituante décide de se séparer, "la Révolution est faite"⁶ pour la plupart des membres de la société populaire de Bourg et pour la bourgeoisie de l'Ain. En effet, cette dernière a atteint ses buts, elle est désormais sur un pied d'égalité avec la noblesse.

Mais la fuite du roi le 21 juin 1791 atteint fortement son image. Elle remet en cause la fin de la Révolution dont rêvaient certains citoyens. Dès cette époque, la société populaire de Bourg déclare "la patrie en danger"⁷ et annonce "Vivre libres ou mourir! Voilà notre devise. Nous l'avons juré, et le Français s'inscritra sous les ruines de sa patrie plutôt que de consentir jamais à la résurrection de l'ancien régime"⁸.

Avec le début de la guerre, l'Ain devient un lieu de passage pour les troupes qui partent aux frontières. C'est une

chaque la société demande que la Constitution soit modifiée et qu'une nouvelle convention soit appelée dans ce but.

En juillet 1792, les administrations sont aux mains de patriotes issus de la bourgeoisie urbaine et éclairée, dont la grande majorité tient le peuple écarté de la vie politique. Seuls quelques citoyens, dans certaines sociétés populaires du département (Bourg et Belley notamment) ouvrent ces derniers au public.

Dès lors, le département, sous l'influence des idées avancées des jacobins bressans et belleyseis, suit le cheminement révolutionnaire national et, par certaines actions, l'antipe quelque peu. En effet, le 13 juillet 1792, les citoyens Rostaing et Blanc-Dessisès, dans un discours à la société populaire de Bourg, demandent la suppression de la monarchie. L'idée d'une république est alors unanime dans l'Ain, où très rapidement les élections de septembre 1792 mettent à la tête des administrations municipales des hommes issus du peuple ou favorables à ce dernier. Les sans-culottes sont au pouvoir.

La mort de Louis XVI n'émeut guère les habitants de l'Ain, pour qui les temps sont durs : la guerre et ses réquisitions privent les marchés de ravitaillement, les dissensions entre patriotes modérés et sans-culottes aggravent le climat politique. La crise fédéraliste de juillet 1793 marque un coup de force de la part des modérés qui évincent les sans-

culottes des fonctions administratives. Ces derniers, à force de réclamations auprès des députés à Paris et des représentants en mission, retrouvent leur place en septembre 1793.

Dès lors se met en place dans l'Ain une politique sociale et économique plus populiste et démocratique. Les sans-culottes sont partisans d'une implication directe des citoyens dans la vie politique nationale par le biais des sociétés populaires. Pour cela, ils s'appuient sur l'autorité des différents représentants du peuple en mission qui séjournent dans l'Ain. Ces derniers instituent dans le département le Gouvernement Révolutionnaire et consacrent tous leurs efforts à une victoire des armes françaises sur la frontière savoyarde. Dans cette perspective, les cloches pouvoient en bronze la fonderie de canons de Pont-de-Vaux. Quant aux clochers, ils sont démolis sur un décret d'Albiste par soucis d'égalité révolutionnaire.

Les attaques trop virulentes des sans-culottes de l'Ain vis-à-vis d'une partie de la Convention leur vaut d'être arrêtés en mars 1794 et de voir les modérés revenir au pouvoir. Cela se solda par l'assassinat de huit sans-culottes de l'Ain durant l'été 1795. Dès ce moment, la Révolution dans l'Ain, à l'image de la Révolution en France, se fait moins bouleversée. La bourgeoisie accède aux postes administratifs et fait régner, jusqu'à l'avènement de Bonaparte le 18 brumaire 1799, une bienveillance républicaine.

Jérôme Croyet

Étudiant en thèse

docteur en Histoire de la Révolution